



## REPOBLIKAN'i MADAGASIKARA

*Tanindrazana - Fahafahana - Fandrosoana*

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

*The President*

07 août 2010

### A QUI DE DROIT

Par la présente, je tiens à vous rappeler notre profond attachement aux Accords de Maputo et d'Addis Abeba.

En conséquence, pour la cohérence de notre position et de nos actions, je reconфирme que les personnalités désignées dans ces Accords sont les seules habilitées à représenter officiellement et à diriger toutes délégations de la Mouvance et du Parti TIM qui restent unies, dans toutes négociations et rencontres censées tendre vers la solution de la crise, sauf subdélégation expresse de leur part.

Il s'agit en l'occurrence de messieurs :

- Fetison RAKOTO ANDRIANIRINA, Chef de délégation de la mouvance et nommé Co-président de la Transition
- Mamy RAKOTOARIVELO, Président du Congrès, issu de la majorité parlementaire TIM

**Marc RAVALOMANANA**

Chef de file de la Mouvance Marc RAVALOMANANA